

REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE DES CORBETTES ET DE L'ECOLE PRIMAIRE DE BELUIZON

Récapitulatif des aides disponibles

Dans le cadre des travaux de réhabilitation des écoles maternelle des Corbettes et primaire de Beluizon (estimation : 800 000 à 850 000 € HT par école), voici le récapitulatif des aides disponibles :

- 1) **Département de l'Ain** : interlocuteur : Damien Geisen (damien.geisen@ain.fr 04 69 19 10 35) ou le Directeur Franck Courtois (04 37 62 18 02)
 - a. Dépôt des demandes avant le 15 septembre 2026 pour l'année 2027
 - b. Le montant global des aides disponibles est de 200 000 € pour les années 2027 et 2028, si ce montant est dépassé, nous ne pourrions plus déposer de dossier (y compris patrimoine comme la Tournache). Le pourcentage d'aides est de 20 % mais il est préférable de faire une demande sur un montant et non un pourcentage car si les consultations nous permettent de réaliser des économies, nous risquons de perdre une partie des aides.
 - c. Il faudrait donc demander 100 000 € par dossier
 - d. **Attention, si les demandes d'aides sont supérieures au budget alloué annuellement par le Département, les services demandent aux conseillers départementaux de trancher les priorités !**
- 2) **Etat** : interlocuteur : pref-subventions@ain.gouv.fr 04 74 32 30 28 - demande de précision par mail le 26/08/26 les aides de chaque dispositif d'Etat ne sont pas cumulables, les aides possibles sont sur la DSIL, la DETR et le Fonds vert. Le dossier serait présenté pour la DETR :
 - a. DETR 20 à 40 % sur le volet construction, rénovation et urbanisme pour des rénovations efficaces sur le plan énergétique (plafond : 400 000 € de subvention)
 - b. Si les crédits sont épuisés sur une aide, le dossier est en principe rebasculé sur une autre
- 3) **Région AURA** : interlocutrice : Mme Géraldine Brédy 04 26 73 56 51 geraldine.bredy@auvergnerhonealpes.fr – fiches projets en cours de finalisation pour avoir une ligne directrice (courant septembre 26) – possibilité 20 % à confirmer
- 4) **ACTEE** : aide possible de 10 000 € par école : faire une demande ici : [Plan Urgence Canicule - La Banque des Territoires \(Edurénov\), ACTEE et la Banque Postale -](#)

[Amélioration du confort d'été des bâtiments publics éducatifs · #151229 · Plan Urgence Canicule - La ... · demarche.numerique.gouv.fr](#)

- 5) **EDF :** possibilité d'obtenir 10 000 € par bâtiment pour le remplacement du système de chauffage par une PAC : attention : **travaux payés au 30/06/27**